

23 AOÛT à 18h30 L'ANACR RANIME LA FLAMME À L'ARC DE TRIOMPHE

Rendez-vous: 18h, entrée du souterrain
du musoir des Champs-Élysées

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1150-1151 - JUILLET-AOÛT 2003

IL Y A SOIXANTE ANS, JEAN MOULIN



Il y a 60 ans, Jean Moulin entrait dans l'Histoire de notre pays en réalisant, le 27 mai 1943, après plusieurs mois – et même années – d'efforts, l'unité de la Résistance au sein du Conseil National de la Résistance, lui permettant ainsi de jouer un rôle décisif dans la libération de la France, en même temps qu'il le donnait au Général de Gaulle la légitimité lui permettant de s'affirmer face aux Alliés et au néo-pétainisme de Giraud.

Il y a 60 aussi, Jean Moulin entrait au panthéon des Français illustres qui donnèrent leur vie pour assurer à la France et à son peuple une existence nationale dans la liberté : Peu après que la réunion de la rue du Four à Paris ait couronné l'action de Jean Moulin, celle de Caluire, près de Lyon, allait le faire tomber aux mains de la Gestapo et, conséquence des tortures, causer sa mort.

Le Président-délégué de l'ANACR, Robert Chambeiron, qui fut parmi les proches de Jean Moulin dès avant guerre, et désigné Secrétaire général adjoint du CNR à sa réunion constitutive, est aujourd'hui le seul survivant du CNR : nous lui avons demandé de revenir sur la réunion de la rue du Four et sa portée mais aussi sur celle de Caluire et ses conséquences :

(Suite en page 8)

AFFAIRE PAPON : LE SCANDALE CONTINUE...

Nous évoquions en notre numéro précédent un ouvrage consacré à l'activité du Conseil d'Etat pendant l'Occupation. Une constatation s'imposait : le Conseil d'Etat, qui a vocation à examiner tous les textes législatifs, a "observé de Conrart le silence prudent" devant... le coup d'Etat du 10 juillet 1940 et ceux qui ont suivi, ne semblant pas s'émouvoir de la suppression de la République, de la promulgation de lois sous la seule signature de Pétain, des lois "raciales". Son souci essentiel semble fort avoir été de trancher sur la "judéité" ou non de citoyens français que traquaient les antisémites jetés avec ravissement au cou des nazis. Des conseillers d'Etat furent des résistants de premier plan, mais ils n'étaient hélas pas majoritaires.

Or, le même organisme vient de rendre un arrêt qui stupéfie les survivants de la Déportation, de la Résistance et les familles des disparus. Il a tout décidé de rétablir le droit à pension de Maurice Papon, droit suspendu en raison de l'arrêt de la Cour d'Assises de Bordeaux condamnant le personnage à 10 ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité.

Le même Conseil d'Etat avait décidé le 12 avril 2002 que les 719 000 de dommages infligés au même personnage pour les 1 600 Juifs arrêtés sur son ordre et dirigés vers les chambres à gaz seraient, vu l'insolvabilité savamment organisée par lui, payés par moitié par la République, c'est-à-dire par les contribuables d'aujourd'hui parmi lesquels évidemment les résistants et déportés encore en vie et les familles des disparus.

Cela s'ajoute à des décisions qui sont autant de coups portés à la Résistance. Alors que le Président Chirac a refusé 4 fois la grâce au condamné, la Cour de Cassation a ordonné sa libération. Elle fut approuvée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, "nonobstant tout avis contraire d'expert médical" (Cette stipulation n'est elle pas une innovation dans le droit de tout pays respectueux des Droits de l'homme ?).

Ainsi, l'ancien secrétaire général de la Préfecture de Bordeaux affiche en sa résidence de l'Île-de-France une santé rarissime chez un vieillard de 92 ans.

Par-dessus le marché, le même Cour Européenne a émis une considération injurieuse pour la France : elle a prétendu que Papon n'avait pas fait l'objet d'un procès "équitable". Quand on se rappelle le procès de Bordeaux !

Le Garde des Sceaux, M. Perben, a envisagé la saisie de la pension et son affectation à l'indemnisation des victimes. Sous une autre forme, cela revient toujours à mettre cette indemnisation à la charge des Français, la pension venant de l'Etat.

N'aurait-il pas envisageable que le Parlement, qui fait la loi, trouve la possibilité que la France soit jugée de ce qu'elle a enduré pendant la Seconde Guerre Mondiale, sans que la censure d'un organisme international comprenant des représentants des Etats qui alors participèrent aux crimes contre l'humanité perpétrés chez nous. L'exception historique ne participe-t-elle pas de l'exception culturelle, reconnue ? Et des précisions sur les pouvoirs et responsabilités de la Cour de Cassation et du Conseil d'Etat ne pourraient-elles être envisagées par le législateur ?

Nous savons et disons depuis des dizaines d'années que l'épuration a été savamment sabotée. Est-il besoin de le répéter après ce "couronnement" que constitue l'affaire Papon ?

Charles. Fournier-Bocquet

LA CRÉATION DU CNR CÉLÈBRÉE PARTOUT EN FRANCE

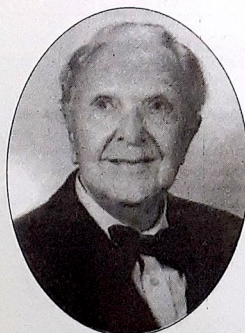


Le 27 mai dernier, dans la Cour d'Honneur de l'Hôtel National des Invalides, le Président de la République rendait un hommage national au rôle du CNR. Dans toute la France, des cérémonies, organisées par l'ANACR et les « Amis de la Résistance », ainsi que par de nombreuses municipalités, ont été à l'unisson.

(Voir page 3)

On reconnaît notamment au premier rang Cécile Rol-Tanguy, Lucie Aubrac, les présidents Pierre Sudreau et Robert Chambeiron.

L'ANACR EN DEUIL : RAYMOND OFFROY N'EST PLUS



Membre du Comité d'honneur national de l'ANACR depuis le congrès de Saint-Brieuc en 2000, Raymond Offroy n'est plus, disparu à 94 ans. Après des études de Droit et de Lettres, Raymond Offroy, diplômé de Sciences politiques, embrassa la carrière diplomatique. Nommé en 1937 attaché d'ambassade à Bucarest, alors capitale d'un pays au régime dictatorial proche de l'Italie fasciste et de l'Allemagne nazie, il est ensuite en poste comme secrétaire à l'Ambassade de France à Athènes avant de devenir Consul général de France à Salonique. C'est là qu'après la défaite française de Juin 1940 et l'avènement du régime de Vichy, il verra la mise en œuvre concrète de la politique de collaboration qui se traduit par la mise à la disposition du Reich hitlérien – qui se prépare à attaquer la Grèce – d'informations politiques et militaires recueillies par les diplomates français.

(Suite en page 8)

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)

BON de SOUTIEN 2003

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2003 du « Journal de la Résistance France d'Abord ».

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fiât par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 octobre

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Partout en France, hommage national au CNR.
- P. 4 et 5 : Le négationisme et le néofascisme en justice. Inquietantes réminiscences d'un triste passé.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Il y a 60 ans, Jean Moulin.

¹ Pendant ce temps, un militant paysan – que l'on n'est d'ailleurs pas obligé d'approuver – a été incarcéré pour avoir arraché une poignée de céréales trafiquées...

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

STATUTS NATIONAUX DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES AMI(E)S DE LA RESISTANCE ANACR

Article 1 :

Il est fondé, entre les personnes adhérant aux présents statuts, une Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour nom :

“ ASSOCIATION NATIONALE DES AMI(E)S DE LA RESISTANCE ANACR ”

La durée de l'association est illimitée.

Article 2 :

L'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR a pour but de rassembler sans distinction politique, philosophique ou religieuse et dans l'esprit de pluralisme de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), dont elle entend appuyer l'action, tous ceux qui veulent :

- Pérenniser l'esprit de la Résistance, faire partager et transmettre aux générations présentes et futures les idéaux communs aux résistants, exprimés en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance,
- Approfondir la connaissance de l'histoire de la Résistance antinazie sur le sol national et hors de France, du sens de son combat et de ses faits d'armes, de l'esprit démocratique et patriotique des résistants face aux occupants nazis et aux collaborateurs vichystes et contribuer à diffuser largement cette connaissance, en premier lieu parmi les jeunes générations.
- Honorer la mémoire des combattants de la Résistance.
- Combattre les idéologies d'inspiration fasciste et collaborationniste, le négationnisme, la xénophobie, le racisme.
- Lutter pour la sécurité des personnes et des Etats, le respect des identités nationales, la fraternité entre les peuples, l'épanouissement des libertés, la paix.

Elle a vocation à perpétuer l'action menée par l'ANACR depuis sa fondation dans la défense des valeurs de la Résistance, dans la défense des intérêts moraux et matériels des Résistants, à assurer la pérennité du patrimoine moral et matériel de l'ANACR dont elle se veut être l'héritière.

Article 3 :

L'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR adhère à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, l'ANACR, comme structure nationale affiliée. Cette affiliation est, tant qu'existera l'ANACR, fondatrice de l'identité de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR.

Article 4 :

Les orientations nationales de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR sont définies lors des congrès nationaux de l'ANACR, auxquels l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR participe comme structure affiliée, et lors de ses Assises nationales spécifiques.

Article 5 :

L'appartenance à l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR se fait sur la base de l'accord avec les orientations de l'ANACR et sa démarche pluraliste, avec celles de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR.

Elle est rendue effective par l'acceptation de la demande d'adhésion de personnes physiques, après examen collectif par la direction du Groupe local ou par celle du Groupe départemental des Amis(e)s de la Résistance ANACR, structures rassemblant localement et (ou) départementalement les Amis(e)s de la Résistance ANACR. L'acceptation des demandes d'adhésion de personnes morales (collectivités locales, établissements scolaires, comités d'entreprise...), sous certaines conditions précisées par la Commission nationale telle que définie à l'article 8, doit être ratifiée par la Direction nationale telle que définie à l'article 9.

Dans les localités où les Amis(e)s de la Résistance ANACR ne sont pas organisés localement, l'adhésion peut être recueillie par la structure locale de l'ANACR, qui la transmet à la structure départementale des Amis(e)s de la Résistance ANACR compétente, dans les départements où les Amis(e)s ne sont pas organisés départementalement, l'adhésion peut être recueillie par la structure départementale de l'ANACR, qui la transmet à la Direction nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR telle que définie à l'article 9.

Elle peut être aussi enregistrée nationalement par la Direction Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR telle que définie à l'article 9.

L'adhésion est matérialisée, après règlement d'une cotisation nationale définie par les instances nationales (et éventuellement complétée sur le plan départemental), par une carte d'Ami(e) de la Résistance ANACR éditée par la Direction nationale de l'Association Nationale des Amis de la Résistance ANACR telle que définie à l'article 9.

Article 6 :

La structure de l'Association est formée par la réunion nationale des Groupes départementaux d'Amis de la Résistance ANACR, regroupant les groupes locaux et les groupes d'établissement scolaire existant dans chaque département, et des Groupes locaux ou d'établissements scolaires des départements non structurés, dont les statuts doivent faire référence explicitement à leur appartenance à l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR et à leur adhésion aux orientations nationales et départementales de l'ANACR ; elle intègre au niveau national les adhérents isolés.

Il pourra, si nécessaire, être éventuellement mis en place, par une décision des Assises nationales, des coordinations régionales.

Article 7 :

Les Assises nationales - l'Assemblée générale - se réunissent au minimum tous les deux ans, en principe en alternance avec le congrès national de l'ANACR, et chaque fois qu'elles sont convoquées par la Commission nationale telle que définie à l'article 8, ou sur la demande du tiers au moins des membres de l'Association répartis dans la moitié au moins des Groupes départementaux organisés. Le mode de représentation aux Assises nationales est fixé dans le cadre du règlement intérieur adopté par la Commission nationale telle que définie à l'article 8.

Plus haute instance de l'Association, les Assises nationales définissent, sur la base des orientations nationales de l'ANACR, les orientations nationales de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR ainsi que ses formes d'action.

Elles élisent la Commission nationale.

Elles élisent la Commission de contrôle financier.

Elles donnent quitus au rapport du trésorier national.

Article 8 :

L'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR, placée sous la présidence d'honneur du (de la) président(e)-délégué(e) de l'ANACR, est administrée par un Conseil d'administration appelé la Commission nationale, élu lors des Assises nationales bi-annuelles.

La Commission nationale se réunit en assemblée générale au moins une fois par an sur convocation du Secrétariat national tel que défini à l'article 9, elle veille à la mise en œuvre des décisions des Assises nationales, elle élabore le règlement intérieur de l'Association, précise les modalités d'adhésion et de participation à la vie de l'Association des personnes morales, elle détermine le montant de la cotisation et la répartition des ressources entre les différentes structures de l'Association, elle valide les comptes annuels dans l'intervalle des Assises nationales.

Lors de la séance de clôture des Assises nationales - ou au plus tard dans le mois qui suit - la Commission nationale désigne en son sein un Bureau, appelé la Direction nationale, chargé jusqu'aux Assises nationales suivantes de diriger l'Association dans l'intervalle des sessions de la Commission nationale. Elle peut la compléter lors d'une de ses sessions.

Article 9 :

La Direction nationale est composée de :

- Un(e) président(e)
- Un(e) vice-président(e)
- Un(e) secrétaire(e) général(e)
- Deux secrétaires nationaux(ales)
- Un(e) trésorier(e) national(e)
- Un(e) trésorier(e) national(e) adjoint(e)
- Tout autre membre titulaire désigné par la Commission nationale.

Le(la) président(e), le(la) vice-président(e), le(la) secrétaire général(e), les secrétaires, le(la) trésorier(e) national(e) et le(la)

trésorier(e) national(e)-adjoint(e) forment le Secrétariat national de l'Association. Lors des Assises nationales sont précisés les titulaires des responsabilités de président(e), secrétaire général(e) et trésorier(e), les autres responsabilités au sein de la Direction Nationale pouvant être précisées lors de sa première réunion après les Assises Nationales. En cas de vacance d'une des responsabilités au sein de la Direction Nationale, celle-ci procède à la désignation d'un nouveau titulaire, désignation qui devra être confirmée par la Commission Nationale lors de sa prochaine réunion.

Le(la) président(e)-délégué(e) de l'ANACR - ou son (sa) représentant(e) - participe de plein droit aux délibérations de la Direction nationale des Amis.

La Direction Nationale se réunit au minimum une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire sur convocation du Secrétariat national.

Article 10 :

Il peut être formé un Comité de Parrainage de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR, placé sous la présidence du (de la) président(e)-délégué(e) de l'ANACR, président(e) d'honneur de l'Association, et rassemblant de manière pluraliste des personnalités éminentes de la Résistance, du monde culturel, de la représentation nationale et de l'engagement social qui entendent manifester publiquement leur adhésion aux valeurs de la Résistance et leur appui aux objectifs de l'Association.

Article 11 :

Les ressources de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR proviennent des cotisations de ses membres, des subventions des Pouvoirs publics, des subventions émanant des structures locales, départementales et nationales de l'ANACR, de dons et du produit des initiatives qu'elle organise.

La Commission nationale fixe annuellement le montant de la cotisation nationale dans ses différentes déclinaisons (de base, de soutien et demi-tarif) - et des ressources qui lui sont annexées (timbre de solidarité...) -, ainsi que sa répartition entre les structures locales, départementales et nationales de l'Association. La Commission nationale aura à examiner annuellement le montant des contributions complémentaires que peuvent verser les différentes structures de l'Association à la trésorerie nationale.

Article 12 :

Comportant cinq membres, dont son (sa) président(e), la Commission de contrôle financier, élue lors des Assises nationales, vérifie la régularité des comptes de l'Association et valide annuellement, devant les Assises nationales ou la Commission nationale, le rapport du (de la) Trésorier(e) national(e).

Article 13 :

Le siège social de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR est fixé - avec l'accord de sa direction - au siège national de l'Association Nationale des Anciens combattants de la Résistance (ANACR), 79, rue Saint-Blaise, 75020 - Paris. Il peut être transféré par décision de la Commission nationale, sur proposition de la Direction nationale.

Article 14 :

La qualité de membre de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR se perd par la démission, par le non règlement de la cotisation durant deux années consécutives, par le non respect du caractère pluraliste de l'Association, par la tenue de propos ou la publication d'écrits hostiles et diffamatoires à l'égard de la Résistance et de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), par des comportements et prises de positions contraires aux valeurs démocratiques et antiracistes de la Résistance.

La cessation de l'appartenance à l'Association pour ces motifs est alors constatée à la majorité des 2/3 par la direction du Groupe local ou, dans les départements où il n'y a pas de groupes locaux, par celle du Groupe départemental. Il peut être fait appel de cette décision auprès de la Direction nationale, qui statue alors à la majorité simple.

Article 15 :

En cas de manquements qu'elle jugera graves aux orientations de l'ANACR et de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR, la Commission nationale peut, sur proposition de la Direction nationale, prononcer à la majorité simple la suspension de l'appartenance à l'Association d'un groupe local ou d'un groupe départemental, qui ne pourra plus durant la durée de sa suspension se réclamer de l'appartenance à l'Association. Les Assises nationales suivantes auront à prononcer, à la majorité simple, la levée de la suspension ou la dissolution du groupe concerné.

Article 16 :

En vue de faire connaître le plus largement ses buts et de recruter des adhérents, l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR emploie, dans le cadre de la législation, tous les moyens de communication existants ou à venir : organisation de réunions, conférences, expositions, colloques, manifestations culturelles, édition de journaux, brochures, affiches, tracts, livres, production de cassettes audio et vidéo, de CD audio, de CD et DVD-Rom, réalisation de films, de sites Internet, etc.

Article 17 :

La modification des présents statuts est du ressort des Assises nationales et nécessite, pour ce qui concerne l'adhésion à l'ANACR et la référence à ses orientations, d'avoir préalablement recueilli la majorité qualifiée des 3/4 des adhérents répartis dans les 3/4 des groupes départementaux, et, pour ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de l'Association, la majorité qualifiée des 2/3 des délégués aux Assises nationales représentant les 2/3 des départements organisés.

Article 18 :

La dissolution de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR ne peut être prononcée que par des Assises nationales extraordinaires, à la majorité qualifiée préalablement recueillie des 3/4 des adhérents répartis dans les 3/4 des groupes départementaux organisés.

Les biens et les fonds de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR deviendront alors la propriété de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, à laquelle elle est affiliée. Si celle-ci n'existe pas, ils seraient dévolus à une association partageant explicitement des orientations et des buts convergents avec les siens tels que définis aux articles 2 et 4 des présents statuts.

(Adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée constitutive tenue à Paris les 26 et 27 avril 2003)

DIRECTION NATIONALE

Elue lors de la première réunion de la Commission nationale le 27 avril 2003. Les responsabilités de Président, Secrétaire général et Trésorier national furent attribuées lors de cette réunion, celles de Vice-président, Secrétaires nationales et Trésorière nationale adjointe le furent lors de la première réunion de la Direction nationale le 24 juin 2003.

Président d'Honneur : Robert CHAMBERON

Secrétariat national

Présidente : Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire)

Vice-président : Pierre MARTIN (Côtes d'Armor)

Secrétaire général : Jacques VARIN (Paris)

Secrétaires nationales : Martine PETERS (Isère),

Mireille MONIER-LOVIE (Drôme)

Trésorier national : Robert FOREAU-FENIER (Aisne)

Trésorière nationale adjointe : Christiane TARDIF

(Essonne)

Membres

Jean-Paul BÉDIN (Dordogne), Bruno CASSANAS (Hérault), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Robert DAVID (Morbihan), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Guy DESCHAMPS (Eure), Sylvie DAEMS (Nord), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Monique JOUANLANNE (Rhône), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Jean-Paul RIFFAULT (Paris).

Le(la) président(e)-délégué(e) de l'ANACR - ou son (sa) représentant(e) - participe de plein droit aux délibérations de la Direction nationale des Amis.

COMMISSION NATIONALE

La Commission nationale a été élue lors de l'Assemblée constitutive de l'Association Nationale des Amis(e)s de la Résistance ANACR qui s'est tenue à Paris les 26 et 27 avril 2003.

Jean-Paul BÉDIN (Dordogne), Patricia BIZARRI (Aube), Paule BLEYS (Pyrénées-Orientales), Marc BONNERAT (Creuse), Paul CALMELS (Haute-Loire), Bruno CASSANAS (Hérault), Pierrette CATUSSE (Val-d'Oise), Firmin CHAUDAN (Savoie), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Danielle COLLET (Côtes d'Armor), Bruno COLLIN (Aube), Andrée COMMERCON (Saône-et-Loire), André CURCULOSSE (Landes), André CUYEU (Pyrénées-Atlantiques), Sylvie DAEMS (Nord), Jean DAVID (Côte d'Or), Robert DAVID (Morbihan), Jean-Paul DEGOUTTE (Loire), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Jean-Philippe DEMAY (Yonne), Guy DESCHAMPS (Eure), Georges DOYAMBOURE (Pyrénées-Atlantiques), Albert DUTARTE (Haute-Savoie), Michel DUVAL (Pas-de-Calais), Andrée FAY (Gironde), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Michèle GABERT (Isère), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Marie-Louise GARCIA (Tarn-et-Garonne), Jocelyne GÉRAVIS (Isère), Mireille GÉRAVIS (Drôme), Pierre ISOLA (Haute-Corse), Monique JOUANLANNE (Rhône), Jean LARRIEU (Pyrénées-Orientales), André LEJDET (Eure), Odile MARCOU-DURET (Corrèze), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côtes d'Armor), Jean-Jacques MERGEM (Marne), Robert MISSOUT (Haute-Vienne), Henri MOIZET (Aveyron), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Marcel MOUTON (Yvelines), Rosine NASTASI (Allier), René NESLE (Var), Robert OUDJAVINI (Ain), Colette PALLARES (Libé P.T.T.), Jacques PAPINEAU (Vienne), Robert PERIER (Haute-Savoie), Martine PETERS (Isère), Grégory PICART (Pas-de-Calais), Marie-Jo PIVIER (Corrèze), Céline PIOT (Allier), Antoine POLETTI (Corse-du-Sud), Jean-Marc RAGOBERT (Nièvre), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Jean-Paul RIGOLU (Haute-Savoie), Solange RODRIGUES (Alpes-Maritimes), Charles SANCET (Libé-PTT), Serge Soudry (Cher), Patricia SUSSET (Oise), Christiane TARDIF (Essonne), Olivier VALADE (Isère), Jacques VARIN (Paris), Michel VOLLE (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

60^e ANNIVERSAIRE DU C.N.R. : PARTOUT À TRAVERS LA FRANCE, LE 27 MAI



Dans la Cour d'Honneur des Invalides, M. le Président de la République, devant les drapeaux des Associations de Résistants rend hommage au CNR.

Au moment même où se déroulait à Paris dans la cour d'Honneur des Invalides l'hommage national rendu par le Président de la République, M. Jacques Chirac, au Conseil National de la Résistance, créé il y a 60 ans, le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean Moulin, se tenait au Théâtre municipal de Montélimar, une réunion commémorant, elle aussi, la naissance du CNR, dans ce département de la Drôme où le comité départemental de l'ANACR et le groupe départemental des "Amis de la Résistance (ANACR)" ont joué un rôle pionnier pour faire émerger l'idée d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, jour anniversaire de la création du CNR.

Avant pris place à la tribune au côté de Jean Buisson, président départemental de l'ANACR de la Drôme, M. Ricous, directeur départemental de l'ONAC représentant M. le préfet, M. le président du Conseil général, Jean Mouton, M. le maire de Montélimar, Franck Reynier, Mme Mireille Monier-Lovie, présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)", M. Claude Bourry, conseiller municipal délégué aux associations patriotiques.

Dans son allocution, Jean Buisson retraça tout d'abord les débuts de la Résistance, marqués par une multiplicité, voire une rivalité de mouvements puis la difficulté qu'il y eut à les rassembler, la méfiance des Alliés anglo-américains à l'égard de la Gaule.

Jean Buisson lut le texte intégral du message que le général de Gaulle avait transmis, ce 27 mai 1943, aux résistants rassemblés à Paris. Dans cette lettre, non seulement de Gaulle invitait la Résistance à "former un tout cohérent" mais il jetait également les bases du rôle politique que le conseil devrait jouer après la Libération elle-même.

"Ainsi naquit dans la complexité, dans l'adversité, après de longues péripéties, un organe représentatif de toute la Résistance française, reconnaissant l'autorité exclusive du général de Gaulle", souligne Jean Buisson.

Dénonçant les "polémiques éhontées stériles, les manœuvres partisans", Jean Buisson rappela la genèse du combat pour la "Journée Nationale de la Résistance".

"Dans la Drôme, nous avons lancé l'idée d'une journée nationale de la Résistance, il y a plus de dix ans. Avec les organisations de résistants et de déportés, nous l'avons pratiquement réalisée en retenant la date du 27 mai, date exemplaire qui a ses titres de noblesse..."

Un combat qui va devoir continuer en l'absence de décision officielle au niveau national, même si se généralisent les prises de position de conseils municipaux, généraux et régionaux ainsi que de nombreux parlementaires. Ainsi, le président du Conseil général de la Drôme, Jean Mouton, rappela-t-il la position prise en ce sens par son assemblée départementale le 25 mars 2002.

En Haute-Savoie, deux cérémonies ont eu lieu à l'initiative des comités A.N.A.C.R. et "Amis de la Résistance" pour célébrer le 60^e anniversaire de la création du C.N.R.

La cérémonie de Cluses s'est tenue en présence de Louis Mouchet, Président départemental de l'ANACR, et de plusieurs personnalités du monde combattant, dont Madame Bouvet-Neplaz présidente départementale de l'A.F.M.D. Au monument aux Morts, il y eut, présidé par M.M. Maniglier et Vitet, un dépôt de gerbes de l'ANACR et de la Municipalité de Cluses, et des allocutions de Constant Paisant, membre du bureau départemental de l'ANACR, et de M. Caux, président du Souvenir Français.

Au monument de la Résistance, un poème fut lu par Walter Amiante, vice-président du comité ANACR de Sciez-zier-Marnaz. Le Chant des Partisans fut chanté par Mme Renard et M. Taberlet, puis Jean-Paul Rigoli, au nom des "Amis de la Résistance (ANACR)", dont il est le président départemental, prononça un discours clôturant cette journée de la Mémoire et du Souvenir.

A Cran-Gevrier, c'est à l'appel de M. Boutry, maire de la commune, du comité de l'ANACR, des "Amis de la Résistance" et de la F.N.D.I.R.P. que la commémoration du 60^e anniversaire du C.N.R. a été organisée le 27 mai, sur la place Jean-Moulin, en présence d'élus communaux, des présidents d'associations ; les porte-drapeaux étaient présents. La cérémonie s'est déroulée avec le concours de l'Union musicale de Cran, et de trois chorales de la commune qui ont interprété le "Chant des Partisans" et les "Allobroges".

Robert Lacroix, au nom de l'ANACR, souligna la personnalité de Jean Moulin, attaché aux valeurs de

la République, ses efforts pour unifier la Résistance et obtenir la réunion constitutive du C.N.R. le 27 mai 1943, réunion la plus importante dans l'histoire de la Résistance. Il rappela la demande de l'ANACR que soit officiellement proclamée "Journée Nationale de la Résistance" le 27 mai. Il souligna l'importance du programme du C.N.R., dont les mesures économiques et sociales sont aujourd'hui mises en cause.

Après que M. le Maire ait cité un passage caractéristique du discours d'André Malraux lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, la cérémonie - qui avait commencé par le dépôt d'une gerbe, l'instant de recueillement et la "Marseillaise" - se poursuivit par le traditionnel vin d'honneur dans la salle "Jean-Moulin" et la visite de l'exposition "Jean Moulin, un héros modeste".

Dans l'Aude, le 60^e anniversaire de la création du CNR et de la disparition de son fondateur Jean Moulin ont été commémorés le 27 mai 2003, à 18 h, au Monument de la Résistance à Carcassonne, et à Espérazza (Haute-vallée de l'Aude) au pied de la stèle de la Résistance de cette ville. Cette cérémonie commémorative du souvenir s'est effectuée pour la 7^e année consécutive et toujours dans les meilleures conditions.

Pour la ville de Carcassonne étaient présents la quasi-totalité des autorités civiles et militaires, à savoir MM. Gérard Bouquier, préfet de l'Aude, le colonel Collin, DMD de l'Aude, le colonel Rio, commandant la gendarmerie de l'Aude et son adjoint, les officiers du 3^e RP de Carcassonne, représentant le colonel Mogard, en mission, des officiers représentant la Marine Nationale et de l'Armée de l'Air (détachements basés à Carcassonne), Cohade, directeur départemental de la Sécurité Publique, accompagné du commandant de la police, le député Perez représenté par son suppléant, Raymond Courrière, sénateur de l'Aude, ancien ministre, Mme Tamara Rivel Caby, directeur de l'ONAC, MM. Marcel Rainaud, président du Conseil général de l'Aude, Merlin, inspecteur d'Académie, directeur de l'Académie de l'Aude, entouré d'une classe d'élèves du groupe scolaire Marcel-Pagnol, Raymond Chesa, maire de Carcassonne et sa municipalité qui ont offert comme tous les ans un monument pavé et sonorisé avec pupitre pour lecture du message.

On notait aussi la présence de l'Harmonie municipale, des associations des ACVG, du Comité d'Entente, leurs président et leurs porte-drapeaux (soit au total 28 drapeaux). Etaient présentes aussi des délégations de l'ANACR du secteur de Limoux et de Narbonne, ainsi que les personnes sympathisantes de la Résistance de Carcassonne.

Des gerbes, présentées par les enfants, ont été déposées par M. le préfet et le président départemental de l'ANACR pour celle de l'ANACR, ainsi que par M. le maire, M. le député, M. le président du Conseil.

Un message très applaudi fut lu par René Chort président départemental de l'ANACR.

A l'issue de cette cérémonie, tous se sont rendus au cortège officiel, musique, drapeaux et enfants en tête, en empruntant la principale artère de la ville jusqu'à la salle Joé-Bousquet de la mairie, où un vin d'honneur était offert par la municipalité.

Dans cette même salle se tenait d'ailleurs l'exposition Jean Moulin (22 panneaux prêts par l'ONAC), qui s'est poursuivie 2 jours durant.

Dans le Lot-et-Garonne, la commémoration du 27 mai a donné lieu à de nombreuses manifestations organisées par l'ANACR et les "Amis de la Résistance (ANACR)".

Ainsi à Agen, dès le 26 mai, deux expositions sur "Résistance et Collaboration" et sur "la vie de Jean Moulin" furent inaugurées à la Rotonde du Stadium, l'inauguration étant suivie par un vin d'honneur offert par la municipalité. Le lendemain, 27 mai 2003, les scolaires furent invités à découvrir les expositions et à écouter les témoignages des Résistants sur l'importance du 27 mai 1943 dans l'histoire de la

Résistance, et, en soirée eut lieu une conférence-débat ouverte au public. Enfin, le 28 mai, les expositions furent ouvertes au public.

Le 27 mai, à Alguillon, les élèves du Lycée furent emmenés au Musée de la Résistance à Agen et le soir la projection d'un film sur la Résistance fut suivie d'un débat. Le même jour, à Castelmoron, il y eut une animation dans la cour du collège, à 20 h 30 avec lecture de poèmes sur la Résistance et interprétation du "Chant des Partisans" par l'Ecole de musique. Enfin, toujours le 27 mai, à Penne-d'Agenais, l'école Jean-Moulin connut elle aussi une animation : le "Chant des Partisans" y fut interprété par les élèves, en présence des parents. Puis il y eut une allocution sur le Conseil National de la Résistance et un goûter offert par la municipalité.

Cette célébration du 60^e anniversaire de la création du CNR, qui culmina le 27 mai, avait cependant commencé dans le département dès le début mai. Ainsi, à Damazan, c'est du 7 au 12 mai que fut ouverte au public l'exposition Jean-Moulin, à la mairie de Buzet-sur-Baize. A La Capelle-Biron, l'exposition sur la "Résistance et Collaboration" fut présentée à la Salle polyvalente lors de la "Semaine du souvenir" du 17 au 25 mai, une assemblée-débat sur le CNR eut lieu le 22 mai.

Cette célébration se poursuivit encore au lendemain du 27 mai : le comité ANACR de Libos organisa la projection du film "Effroyable Jardin" pour les jeunes le 28 mai en matinée, et en soirée eut lieu une séance publique suivie d'un débat, celui de Sainte-Livrade-sur-Lot inaugura le même jour à 18 heures l'exposition sur Jean Moulin. Exposition que le comité de Fumel présenta dans la première semaine de juin. Enfin du 5 au 17 juin, le comité de Villeneuve-sur-Lot présenta les deux expositions.

Dans les Alpes-Maritimes, nombreuses aussi ont été les manifestations organisées à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du CNR.

A Antibes s'est déroulée une belle cérémonie, très digne, avec participation du préfet du département de la ville.

A Cannes, il y eut l'hommage d'une grande solennité rendu au préfet Jean Moulin, avec la participation d'une vingtaine de drapeaux. Réussite due aux efforts du comité de l'ANACR et du député-maire de la ville, particulièrement impliqué dans cette commémoration.

A Menton, la célébration fut jumelée avec la remise traditionnelle des prix du Concours de la Résistance et Déportation. Une allocution en hommage à Jean Moulin et au CNR fut prononcée au Monument aux Morts, en présence des lauréats, par Solange Rodrigues, présidente du jury départemental du Concours et présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)".

A Vallauris, la cérémonie fut organisée par le comité local de l'ANACR et ses "Amis", en liaison étroite avec le maire de la ville, ses élus et de nombreux participants, en attendant l'inauguration d'une stèle à Jean Moulin prévue à l'occasion des fêtes de la Libération.

A Nice, enfin une très belle cérémonie fut organisée par l'ANACR et les "Amis" sous le patronage des grandes organisations d'anciens combattants et de l'Amicale des Porte-drapeaux, avec la participation d'un représentant du sénateur-maire de la ville, quelques élus, des représentants du Conseil régional, du Conseil général, du directeur départemental de l'Office des AC, des représentants du journal "Patriote" Cote-d'Azur, du Parti Communiste, d'un Compagnon de la Libération. Il y eut un dépôt de gerbes. Louis Gourdon, professeur honoraire, fit une allocution très remarquée rendant un vibrant hommage à Jean Moulin et au CNR et faisant sienne la revendication de la "Journée nationale de la Résistance".

D'une manière générale, ce 60^e anniversaire fut commémoré avec foi, avec le soutien remarqué de la population, surtout dans les villes où la municipalité s'est impliquée. Le Comité départemental avait pris l'initiative de faire distribuer gratuitement le programme du CNR, programme qui a suscité l'intérêt des participants aux diverses cérémonies.

Dans le Vaucluse, la commémoration du 60^e anniversaire de la création du CNR a été associée à une cérémonie de la mémoire de la Résistance locale qui s'est déroulée le 27 mai 2003 à Châteauneuf-de-Gadagne, à l'initiative du groupe de Carpentras de l'Association des "Amis de la Résistance (ANACR)".

Cette cérémonie avait pour but le dévoilement de la nouvelle plaque à la mémoire de deux cheminots tués par faits de guerre. L'ancienne plaque se trouvait en gare SNCF de Gadagne, et avait été détruite et souillée par l'ignorance imbécile, alors qu'elle témoignait de l'infirmité détreinte et du martyre de ces Résistants qui se sacrifièrent pour la liberté de leur pays.

Après plusieurs démarches entreprises auprès de la SNCF et de la municipalité, la nouvelle plaque - à l'identique - fut prise en charge par la direction régionale de la SNCF à Marseille grâce à l'initiative généreuse de M. Gilles Cartier, directeur ; le nouvel emplacement aux Monuments aux morts est à mettre à l'actif de M. le Maire de Châteauneuf-de-Gadagne et à l'action de Louis Coard, adjoint, qui par cet acte, ont souhaité porter, recueillir et transmettre la mémoire.

En ouvrant la cérémonie, M. Pierre Molland, maire de Châteauneuf-de-Gadagne, devait souligner l'importance de la mémoire en cette période et les engagements de ceux qui, par leurs sacrifices, rendent la liberté et la démocratie à notre pays. Un vibrant hommage à la Résistance fut donné par J.C. Capdeville, vice-président du groupement de Carpentras des "Amis de la Résistance".

Un dépôt de gerbes et une minute de silence furent les derniers honneurs rendus à Maxime Julien et Frédéric Lung.

On notait à cette cérémonie la présence de : M.M. Pierre Molland, maire, Louis Coard, adjoint, Michel Bayet, vice-président du Conseil général de Vaucluse représentant Claude Haut, retenu par une autre cérémonie ; Richard Ramonet, directeur départemental de la SNCF, Joël Robert de l'UO SNCF Avignon, Francis Merenda, président de l'ANAC et les représentants des associations patriotiques de Vaucluse avec leur drapeau, ainsi que de très nombreuses personnes venues assister à cette cérémonie du souvenir, de la mémoire et de la citoyenneté.

Dans l'Ariège, Le 27 mai, à Foix, en présence de M. Pierre Soubelet, Préfet du département, et de nombreuses autorités civiles et militaires - parlementaires, Conseillers généraux, maires, représentants de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Police et des Pompiers, du Corps enseignant, de l'évêché, etc. - s'est déroulée au Monument de la Résistance de la ville une cérémonie commémorant le 60^e anniversaire de la création du Comité National de la Résistance par Jean Moulin.

Au cours de cette manifestation, à laquelle assistaient les présidents d'une vingtaine d'Associations patriotiques, ainsi que de nombreux jeunes, M. le Préfet et Emmanuel Trastet, Président départemental de l'ANACR, prirent la parole pour évoquer l'importance de la création du CNR, la figure de Jean Moulin, le sens du combat des Résistants et les enseignements contemporains de leur action. Un dépôt de gerbes et l'hymne national clôturèrent la cérémonie. Un vin d'honneur fut servi dans les salons de la Préfecture.

Dans la Loire, la cérémonie du 27 Mai se déroula à Saint-Etienne devant la stèle Jean-Moulin, en présence de M. Morin, Préfet du département, de M. Ziegler, vice-président du Conseil général, de M. Teilhac, adjoint représentant le maire de Saint-Etienne, de M. Ravel, Président départemental de l'UFAIC, des présidents des Associations de la Résistance, de déportés, d'Anciens combattants. Des gerbes furent déposées au pied de la stèle, et le "Chant des Partisans" clôtura la cérémonie.

La veille, Camille Pradet, président départemental de l'ANACR, accompagné de Michel Depyre, maître de conférences et de Jean-Michel Steiner professeur d'histoire, avaient animé une conférence à l'université de Saint-Etienne. A Rive-de-Gier fut inaugurée une stèle Jean-Moulin.

Ces quelques évocations de commémorations organisées à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du 27 mai ne sauraient traduire à elles seules l'ampleur de cette manifestation de la mémoire du CNR, de son rôle, de son fondateur, partout à travers la France. Dans notre prochain numéro, nous évoquerons ce qui s'est fait dans d'autres départements.

A Montélimar, le 27 mai. On reconnaît notamment le Président départemental de l'ANACR, Jean Buisson, la Présidente des "Amis", Mireille Monier-Lovie, le maire de Montélimar, Franck Reynier, le Président du Conseil Général, Jean Mouton.



LE NÉGATIONNISME ET LE NÉOFASSISME EN JUSTICE

PI ANTIN - DEUX DIPLÔMES RESTITUÉS... ET LA PRISON FERME

exposée n'a pas été attaquée dans les 4 mois. Que ces messieurs fouillent le code pénal!

Bigeard et d'Aussarres, les témoins.

gile, l'impudence, les procédés totalement étrangers aux débats démocratiques qu'hélas, furent induits dans une erreur qui aurait pu avoir des conséquences horribles pour la France car niant toutes les hautes pages de son passé.

LE COMMUNIQUE

rer des électeurs trompés par la démagogie, l'impudence, les procédés totalement étrangers aux débats démocratiques qu'hélas, furent induits dans une erreur qui aurait pu avoir des conséquences hostiles pour la France car niant toutes les hautes pages de son passé.

Paris, le 22 juin 2005

Bigeard et d'Aussarres, les témoins.

LE LIEUTENANT LE PEN AVAIT OUBLIÉ... SON POIGNARD!

Bref, la 17^e chambre correctionnelle prend acte des révélations du Général Massu, de Bigeard et d'Aussarresses, les témoignages

4

MINISCENCES D'UN -

◆ ROUMANIE : UNE " GAFFE " GOUVERNEMENTALE ?

Grafenegg dans le Brandebourg, Sommensdorf près de Pirm et Harthelm.

INQUIÉTANTES REMINISCENCES D'UN TRISTE PASSÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Reussira-t'on un jour à disposer du bilan complet des crimes hitlériens ?

DANS LE MONDE

100

QUAND L'AUTRICHE ÉTAIT SOUS LA BOTTE NAZIE

avait révélé qu'il existait, dans l'Allemagne nazie, 4 écoles de tuteurs : Paduaner près de Munich, Gräfenberg dans le Palatinat, Rodobourg, Sonnenstein près de Pina et Harthelm.

**LA RAPIDITÉ
DE L'ARYANISATION
DE L'AUTRICHE**

**UNE ECOLE DE TUEURS
PRES DE LINZ**

1

**VIENNE : ON FUSILLAIT
DES MILITAIRES
EN PLEINE VILLE**

175

♦ D'INTERESSANTS DESSOUS DES CARTES

♦ D'INTERESSANTS DESSOUS DES CARTES

QUAND L'AUTRICHE ÉTAIT SOUS LA BOTTE NAZIE

avait révélé qu'il existait, dans l'Allemagne nazie, 4 écoles de tuteurs : Paduaner près de Munich, Gräfenberg dans le Palatinat, Rodobourg, Sonnenstein près de Pina et Harthelm.

**LA RAPIDITÉ
DE L'ARYANISATION
DE L'AUTRICHE**

**UNE ECOLE DE TUEURS
PRES DE LINZ**

1

**VIENNE : ON FUSILLAIT
DES MILITAIRES
EN PLEINE VILLE**

175

LA VIE DE L'ASSOCIATION

SOMME

Le dimanche 18 mai 2003, la section de l'ANACR de la Somme a tenu son congrès annuel à Mers-les-Bains, en présence d'une soixantaine de participants, sous la présidence de Mme Lucienne Forestier-Gaillard, membre du Bureau national.

Dans la salle, où flottait une douzaine de drapeaux, avaient pris place MM. Larcher, directeur départemental de l'ONAC, Bignon et Gremetz, députés, Maquet, maire de Mers et son conseil, le colonel Vaujois, Mme Loisy-Jamier, présidente d'honneur, le général Depoilly, Mme Louise Pruvot, ancienne déportée.

M. Séraphin Bruno, vice-président, président de séance, donna lecture du compte-rendu de la précédente assemblée générale tenue à Abbeville le 12 mai 2002.

La présidente Forestier présenta le rapport d'activités retraçant les cérémonies, déplacements et réunions qui eurent lieu du 8 mai 2002 au 18 mai 2003. Elle fit ensuite part des résultats du Concours de la Résistance et fit le bilan des réunions statutaires de l'année écoulée, en particulier celle du comité départemental de la Somme tenue à Abbeville le 16 novembre 2002. Elle proposa ensuite la candidature de Mme Léocadie Lepelletier, ancien adjudant FFI à un poste de vice-présidente du Bureau départemental, candidature adoptée à l'unanimité.

Au cours de son rapport moral, la présidente insista longuement sur l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance, à l'occasion du 60^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943, voulu par le général de Gaulle et acquiescé par Jean Moulin, événement majeur de l'histoire contemporaine. Choisir cette date, c'est rappeler le combat du peuple français pour son indépendance et sa liberté. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

Le rapport financier présenté par le trésorier, M. Delaporte, reçut le quibus de l'assemblée. La parole fut alors donnée au maire de Mers et au député Jérôme Bignon.

Les congressistes se regroupèrent pour se rendre au Monument aux morts de Mers et se recueillir devant la stèle des déportés. Puis les participants se retrouvèrent autour d'un repas fraternel.

DORDOGNE

Les anciens combattants et "Amis de la Résistance" du comité de Sarlat se sont réunis en assemblée générale le 6 avril 2003 à Domme. Reçus par le président Jacques Laporte, qui devait se féliciter du rôle éminent joué dans l'organisation de cette journée par M. le maire de Domme et son équipe communale, les nombreux participants à ces travaux eurent à connaître par le vice-président cantonal, Christian Lafargue, des péripéties de la Seconde Guerre mondiale dans la localité.

Pour sa part, M. Daniel Delpach, maire et "Ami de la Résistance", après avoir dit sa satisfaction de recevoir dans sa cité les combattants de la liberté que sont les Résistants, souligna le rôle essentiel des Espagnols dans ce combat, sur le comportement exemplaire de la population, fait de discrétion et de complicité, et sur la bienveillance de la gendarmerie locale à l'égard du maquis.

Il fut ensuite rendu un hommage aux adhérents disparus au cours de l'année 2002, suivi du rapport financier présenté par le trésorier Pierre Maceron, du compte-rendu d'activités par le secrétaire Roger Lanblen, et du renouvellement du bureau auquel accédèrent bon nombre d'"Amis".

Les orateurs qui se succédèrent, tant Jacques Laporte, que Pierre Maceron, André Roulland et Roger Ranoux, insistèrent sur le rôle de mémoire de l'ANACR, cultivé par ceux qui furent les acteurs de cette période à la fois noire et glorieuse de notre Histoire, et sur le relais de cette mémoire, plus que jamais dévoué aux "Amis" : cela dans une culture de paix bien mise à mal en ce début de XXI^e siècle.

Il fut aussi évoqué, en ce 60^e anniversaire de la fondation du Conseil National de la Résistance, la nécessité de la création d'une "Journée nationale de la Résistance" le 27 mai, à laquelle bon nombre d'élus de Dordogne ont apporté leur soutien.

Le temps fort de cette journée intervint au Monument aux morts en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires réunies autour du maire, dont M. Germain Peiro, député et conseiller général du canton, Mme Claudine Le Barbier, conseiller général du canton de Belvès, le général Fageolles, le colonel Joigneau, le lieutenant-colonel Chamuel, le capitaine Alix, de la Délégation militaire départementale, ainsi que de nombreux porte-drapeaux et représentants des gendarmes de Domme et de Belvès. Deux de nos camarades furent décorés.

Un vin d'honneur offert par la municipalité fut suivi d'un repas servi dans la salle de la Rode où étaient exposées de belles affiches dues à notre camarade Alain Carrier, sur les thèmes de la Résistance et des Droits de l'homme.

CÔTE-D'OR

Après plusieurs années de difficultés de fonctionnement, l'ANACR 21 a été relancée à l'assemblée générale du 17 février 2001, à laquelle participaient Charles Fournier-Bocquet et Jacques Varin pour la direction nationale.

Le 27 mai dernier, il s'agissait donc de la première assemblée générale, après la "relance" du Comité départemental de l'ANACR 21. C'est de manière délibérée qu'elle s'est tenue le jour du 60^e anniversaire de la création du CNR, avec la participation d'une quinzaine d'adhérents. Le rapport moral portant sur l'activité de l'ANACR 21 (participation au jury du Concours de la Résistance, organisation de cérémonies, nombreuses représentations dans le monde "combattant"...), présenté par la présidente Paulette Asmus, a été adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport financier présenté par le trésorier Albert Meney.

L'ANACR 21 fait sienne la revendication de décréter une journée du Souvenir de la Résistance, le 27 mai, elle participe aux contacts et réunions ayant pour but l'éventuelle création d'un Musée de la Résistance à Dijon, elle s'insurge contre la fenêtre médiatique qui a été offerte dernièrement au leader du Front National, pour y exposer ses thèses aux antipodes des valeurs de la Résistance. L'ANACR 21 s'est réjouie de la participation à son assemblée générale de nombreux délégués (FNDIRP, UDAC, DIACVG, ARAC, UDAC) ainsi que de la présence de deux adjoints au maire de Dijon.

CHARENTE

Le comité départemental de l'ANACR de la Charente a tenu son congrès annuel le 29 mai à Etagnac en présence d'environ 200 résistants et Amis.

A la tribune avaient pris place MM. le député Jérôme Lambert, Jean-Marie Judde, conseiller général, Raymond Saulnier, délégué national, M. Monrichard, qui représentait le sénateur-maire Henri de Richemont excusé, Christian Faubert, président du pays Charente-Limousine et les représentants du bureau départemental de l'ANACR, Michel Beynaud, secrétaire général de l'UDAC UFAC de Charente. Roger Doche, vice-président départemental de l'ANACR, assurait la présidence de l'assemblée.

Après l'allocation de bienvenue d'Almédée Guilloumy, secrétaire du comité de Chabanais, une minute de silence à la mémoire des trop nombreux adhérents disparus depuis le dernier congrès fut observée. M. Monrichard, maire-adjoint, se félicita que l'ANACR ait choisi Etagnac, carrefour de la Résistance Charente-Limousine, pour tenir son assemblée.

Dans son rapport d'activité, le président départemental, Camille Dogneton, rappela le succès du congrès national de l'ANACR à Nevers les 25, 26, 27 octobre 2002, puis il développa l'effort en faveur du devoir de mémoire, la participation aux cérémonies du souvenir de l'ANACR de la Charente, le contentieux existant encore au sujet de la carte CVR. "Les Amis de la Résistance (ANACR)" aideront à obtenir la Journée Nationale de la Résistance. Il faut donc les recruter et les regrouper, ce qui permettra également de s'opposer aux nostalgiques de la collaboration. Le président se félicita du succès du Concours National scolaire de la Résistance et de la Déportation (1006 participants en 2003), auquel les membres de l'ANACR apportent un réel soutien ainsi qu'ils le font au Musée de la Résistance et de la Déportation. Deux atouts essentiels pour la connaissance de cette période. Notre bulletin "Le Lien", bien que modeste, est bien accueilli par les adhérents et amis.

Le rapport de trésorerie présenté par André Guittard montra des finances saines et équilibrées.

Plusieurs délégués intervinrent dans la discussion des rapports. René Auvin sur le devoir de mémoire, Maurice Bonnin sur le 27 mai, Rémy David sur les Amis. Les rapports ainsi que les 5 résolutions présentées sont adoptées à l'unanimité. L'assemblée désigna ensuite le nouveau comité départemental. Les personnalités invitées, le député Jérôme Lambert, le conseiller général Jean-Marie Judde, Christian Faubert, président du Pays-Charente-Limousine, Michel Baynaud secrétaire général de l'UDAC-UFAC dirent leur accord pour une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

Après que Roger Doche ait dénoncé les entreprises de banalisation de la collaboration, le délégué du Bureau national, Raymond Saulnier, insista sur le rôle primordial des anciens résistants dans le combat pour obtenir cette Journée Nationale de la Résistance, mais également pour assurer perpétuation de la mémoire de la Résistance par les "Amis".

A midi, les délégués se rendirent au Monument aux morts pour un dépôt de gerbe, et des remises de décorations. Puis, après un vin d'honneur offert par la municipalité, un repas amical réunissait 150 participants.

PARIS

L'Assemblée générale du Comité ANACR du 12^e s'est déroulée à la mairie de l'arrondissement avec la participation d'une nombreuse assistance : résistants, "Amis de la Résistance", présidents et représentants des associations de combattants et plusieurs élus municipaux.

La séance fut ouverte par le président Claude Hallouin qui fit observer une minute de recueillement à la mémoire des résistants disparus au cours de l'année 2002 au premier rang desquels le colonel Rol-Tanguy.

Puis Willy Gruska, secrétaire général sortant, présenta le rapport d'activité : participation active à chaque cérémonie commémorative et aux différentes réunions du Comité d'Entente. Il insista tout particulièrement sur l'activité des anciens résistants du 12^e auprès de la jeunesse scolaire. Puis, André Courtois a présenté le rapport financier qu'il avait préparé avec Marguerite Nowak, trésorière adjointe.

Jacques Varin, responsable national des "Amis", intervint ensuite sur le développement des groupes d'"Amis" à travers toute la France et souligna l'actualité des principes qui furent à la base de l'engagement des résistants, en particulier du combat contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Michel Volle lui succéda à la tribune en tant que secrétaire du bureau sortant comme membre associé et d'autre part comme président de l'UDAC (Union Départementale des Associations de Combattants) de Paris.

Mme Marie-Claire Calmus, conseillère d'arrondissement, déléguée à la mémoire et au monde combattant, salua avec émotion l'assistance et dit son attachement et celui de la municipalité aux valeurs représentées par le combat que menèrent sous l'Occupation, pour la libération, les membres de la Résistance.

Le rapport moral fut présenté comme l'année précédente par Jacques Weiller, secrétaire général départemental et co-président du comité du XII^e.

Après avoir souligné l'importance grandissante que prennent et prendront les "Amis de la Résistance" au côtés des adhérents de l'ANACR, Jacques Weiller ajouta : "J'ai connu, voici quelques jours une grande satisfaction, une grande joie : Bernard Langevin, petit-fils du professeur Paul Langevin dont notamment la révocation par Vichy joua un si grand rôle dans la manifestation des étudiants et des lycéens du 11 novembre 1940, vient d'adhérer à l'ANACR." Professeur retraité, je suis certain qu'il pourra apporter beaucoup à notre comité. Il intervint ensuite sur la situation de l'ONAC : "Une grande question nous a interpellés ces derniers mois : c'est celle de la pérennité de l'ONAC."

Après avoir évoqué le Congrès de Nevers, la bataille menée par l'ANACR en faveur de la Journée Nationale de la Résistance, Jacques Weiller conclut en voyant dans cette assemblée générale une réunion renforçant la résolution d'œuvrer pour la mémoire.

LOIRET

Pour marquer l'anniversaire de la création du CNR, abouissement de nombreuses de ses demandes, notre comité inaugurerait le 27 mai avec la municipalité de Montargis et de nombreuses autres organisations patriotiques une rue André-Bourabier, en mémoire d'un héros du réseau Buckmaster, fusillé à Fontainebleau.

Du 18 au 22 juin, 35 de nos adhérents et Amis, sous la conduite du co-président Chandivert, participaient à un voyage en Bretagne au cours duquel, entre autres visites, ils s'inscriront au tunnel tragique du fort de Penthièvre, près de Quiberon, où 59 résistants furent massacrés par les nazis. Deux jours plus tard, au cours d'une émouvante cérémonie commune, au mausolée de Port-Louis, où 69 autres résistants (dont une jeune fille) tombèrent sous les balles ennemies, ils rencontrèrent leurs camarades du Morbihan, dont le président Carnac, des représentants des "Amis de la Résistance (ANACR)" et de la FNACA.

Une adjointe de M. le Maire les réunit ensuite dans un vin d'honneur.

Chaque année, depuis 18 ans, organisant un voyage "Tourisme et Souvenir", l'ANACR du Loiret conduit ainsi ses adhérents et Amis à la connaissance de la Résistance nationale en même temps qu'à la découverte de nos plus jolis sites.

Le 25 juin, au cours d'une cérémonie qui réunissait professeurs, élèves et parents d'élèves au Lycée Maurice-Schumann d'Amilly, notre comité procédait à une remise de prix aux lauréats du Concours de la Résistance et remettait un témoignage de reconnaissance ANACR à Mme Bouat, professeur d'histoire, "Amie de la Résistance (ANACR)", qui, 28 années consécutives, amène ses élèves aux premières marches du Concours National de la Résistance.

SEINE-SAINT-DENIS

L'assemblée générale du comité ANACR de Bagnollet s'est tenue le 11 mars 2003 sur le thème de la défense des droits moraux et matériels des anciens Résistants et d'un travail de mémoire soutenu.

Pour la mémoire, notons la présence et les interventions dans 4 établissements scolaires (9 classes) de Kerbaul, Macé, Lamothe, et la préparation des élèves aux "foulées du 8 mai".

En ce qui concerne la libération des camps, un regret : on ne parle que des déportés oubliant les prisonniers de guerre (5 années en Stalags) ainsi que les soldats français, américains, britanniques, soviétiques... morts pour la libération des camps.

Réalisation acceptée de placer les plaques de nos camarades sur une portion de l'enceinte du cimetière neuf. Ce serait un espace de la ville (côté interne), délimité par un entourage de briques réservé aux seuls résistants combattants morts pour la France : les plaques sauvées de la destruction seraient placées de part et d'autre dudit espace dont le milieu serait réservé à deux plaques : l'une aux noms des fusillés ou morts aux combats. L'autre, en dessous, avec les noms des morts en prison ou en déportation en Allemagne.

Toujours vigilants pour la défense des enfants de nos camarades afin qu'ils reçoivent les mêmes indemnités que les enfants juifs".

(D'après Eugène KERBAUL, dans "Résistance 93", de mai 2003)

PUY-DE-DOME

Grâce aux Comités de Clermont, Thiers, Courdon et Zone 13, l'A.N.A.C.R. s'efforce de marquer sa présence aux commémorations, nombreuses dans le département du Puy-de-Dôme, où la Résistance fut très active.

Nos représentants du Comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation ont toujours répondu favorablement aux sollicitations du président Garnabédian pour assurer les colloques souhaités par les enseignants de collèges ou de lycées. Nos expositions, parfois effectuées en association avec la F.N.D.I.R.P. et l'A.F.M.D. et souvent demandées par les municipalités ou des établissements scolaires, permettent aussi d'expliquer ce que fut la Résistance (et les Résistants), la vie des Français dans les années noires du vichysme et de l'Occupation. Dans plusieurs établissements, nous avons assuré des échanges, participé à des colloques avec de jeunes lycéens ou collégiens souhaitant parfois concourir au Prix de la Résistance.

Bilan : deux expositions de quatre jours chacune dans des salles municipales, une quinzaine de colloques qui ont permis de dialoguer avec environ 750 élèves : du 16 au 21 octobre, Pont-du-Château ; 14 novembre, colloque à Issoire ; 21 janvier, colloque à Sidioune Apollinaire ; 19 février, colloque de Trémontex avec des parents présents ; 3 et 4 février, deux jours au collège Anatole-France à Gerzat ; 11 février, colloque du stade Courmon ; 15 février, colloque de Bellême Courpière ; exposition salle municipale à La Monnerie ; 18 février, colloque de Ceyrat ; 21 février, débat sur les valeurs de la Résistance avec le colonel Ravanel, lycée Sidoine-Apollinaire ; 21 mars, lycée Descartes, Courmon avec l'exposition de l'A.F.M.D.

SAVOIE

Les adhérents ainsi que les "Amis de la Résistance (ANACR)" du comité de Bonneville se sont réunis en Assemblée générale. Roland Boisier, président du comité, fatigué mais qui avait tenu à être là avec ses amis de toujours, demanda une minute de silence pour André Rubin, d'Ayse, et Robert Perrier du maquis de Passy. Il excusa les présidents d'honneur, Geneviève Feillouse et François Ardizzi, ainsi que quelques membres souffrants. Il a été heureux de voir quand même 28 personnes pour le repas de clôture de cette assemblée.

Les anciens résistants membres du comité sont 35 et il y a 25 Amis. Au comité de Bonneville est adhérent Jean-Noël Ferrier, vice-président départemental des "Amis de la Résistance".

L'optimisme est de mise avec la restauration du Musée de la Résistance rue Sainte-Catherine. Les travaux avancent et, malgré les éternels problèmes financiers, chacun espère son ouverture prochaine. Le Musée est un atout pour la ville et un outil indispensable pour l'Association, permettant de montrer et d'expliquer aux jeunes visiteurs une période très douloureuse où la flamme de la Résistance ne devait jamais s'éteindre afin que la lumière de la liberté brille à nouveau sur le pays.

Jean-Noël Ferrier informa de la prochaine initiative des "Amis de la Résistance" : sortie à Chambéry le 5 avril avec une visite au musée savoisien et au Mémorial de la Résistance, et ensuite, arrêt et recueillement à l'Ecole-en-Bauge à la stèle des fusillés.

MORBIHAN

L'assemblée générale A.N.A.C.R. et des "Amis de la Résistance" du pays de Lorient s'est tenue le dimanche 30 mars 2003 à Lanester sous la présidence de Jacques Jardelot, président du comité local.

Assistaient à cette assemblée M.M. Jean-Yves Le Drian député de la circonscription, Jean-Claude Perron, maire et conseiller général de Lanester, le Capitaine Bas, commandant la compagnie de gendarmerie nationale, les maires et conseillers généraux de la circonscription ou leurs représentants, les représentants des associations patriotiques, Charles Carnac président départemental de l'ANACR, Robert David président départemental des "Amis de la Résistance ANACR".

Jean-Claude Perron souhaite bienvenue aux participants, et rappelle que la municipalité de Lanester est toujours très attentive aux problèmes de la Résistance, des résistants de l'ANACR, des "Amis de la Résistance". Elle a récemment, à l'unanimité, émis un vœu pour la reconnaissance d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 Mai.

Jacques Jardelot présente le rapport moral, le rapport financier (en l'absence de trésorier), puis René Quéré, secrétaire, présente le rapport d'activité de l'année. Mis aux voix, ces trois rapports furent adoptés à l'unanimité.

Jean Mabic, vice-président départemental et responsable de la revue "Ami entends-tu", intervint sur la vie de la revue puis soumit à l'assemblée une motion sur la paix et une motion sur le devoir de mémoire qui furent adoptées à l'unanimité.

Robert David, président départemental des "Amis de la Résistance", salua l'Assemblée générale, notant avec satisfaction l'évolution positive du recrutement des "Amis" sur le pays de Lorient (100 "Amis" pour 210 dans le département. Après avoir relaté l'activité des Amis de la Résistance, il insista sur la bataille menée conjointement par les Résistants A.N.A.C.R. et les "Amis", pour la Journée Nationale de la Résistance le 27 Mai de chaque année, puis il informa l'assemblée de la prochaine création de l'Association Nationale des Amis de la Résistance ANACR. Jean-Yves Le Drian, député, évoqua la situation internationale actuelle, très préoccupante pour la paix et la vie économique de notre pays.

Le "Chant des Partisans" interprété par la chorale des Dames d'entraide des Médailles militaires, clôtura cette réunion avant que tous se rendent au monument aux morts pour un dépôt de gerbes.

(D'après Robert David dans "Ami entends-tu..." n° 125 du 2^e trimestre 2003)

ISERE

Le Comité ANACR de Vizille a tenu son assemblée générale en présence d'Alain Berhaut, maire de Vizille, de Gilles Strappazon, président des maires du canton de Vizille, de Jean-Marc Gauthier, maire de Vaulnaves-le-Bas, de Martine Pethers, présidente départementale des "Amis de la Résistance", de Jo Rossi, vice président du Comité départemental de l'ANACR et d'une assistance d'adhérents et Amis de la Résistance.

Henri Demarchi, président du comité, fit part de l'activité de l'association basée sur la souvenance des martyrs de la liberté, des faits historiques, de la montée du fascisme, de l'hitlérisme, des combats et des buts qui sont ceux de la paix. "C'est ce que nous appelons la transmission de la mémoire. C'est pour cela que nous sommes toujours fidèles aux diverses commémorations et que nous essayons de trouver les enseignants et les élèves, afin de leur transmettre ce que nous savons et mettre en garde les nouvelles générations..."

Jacqueline Madrennes présente le travail réalisé avec les enseignants, les élèves des quatre groupes scolaires primaires de la commune sur le thème: "Vizille, mémoire des rues et des lieux de la période 1939-1945". Durant l'année scolaire, les enfants ont cherché la signification des plaques de rues des monuments, des stèles de la ville qui portent des noms de personnes, de symboles ou d'événements liés à la Résistance, et plus particulièrement des valeurs qu'elles véhiculent, travail mis en évidence par une exposition, à la salle du Jeu-de-Paume. Des élèves du lycée Portes-de-l'Oisans ont été associés à ce projet par l'intermédiaire de Dominique Rossi, professeur. Un livre devrait paraître pour concrétiser ce travail.

Alain Berhaut, maire conclut que les élus sont attentifs aux actions menées par le monde combattant, au travail réalisé dans les établissements scolaires: Quant au Comité des "Amis" de l'ANACR, dit-il, c'est une relève nécessaire.

HAUTE-VIENNE

La réunion de remise des cartes du comité ANACR de Mézières-sur-Issoire s'est tenue le samedi 2 mars, sous la présidence d'André Rideau et avec la présence de 20 adhérents (anciens résistants et Amis). Le bureau départemental était représenté par Jean-Marie Villeléger, trésorier, Louis Calay, membre du comité départemental et Raymond Saulnier, président départemental.

Raymond Saulnier évoqua la nécessité de défendre la mémoire, notamment en faisant participer les jeunes au Concours de la Résistance et de la Déportation, le congrès national de Nevers et l'ardente volonté de l'ANACR d'obtenir l'instauration de la journée nationale de la Résistance, le 27 mai, l'indignation des résistants à propos du concert de chants hitlériens donné dans une salle municipale à Bonnac-la-Côte.

Raoul BAS, Eliane BERTIN, Maurice JACQUET, Marcel GRANDJEAN, Daniel HAVET-MERCIER (Saône-et-Loire) Chauffeur de car à la Régie de Saône-et-Loire devenu cultivateur pour échapper au STO, Raoul Bas entra en Résistance d'abord comme sédentaire en septembre 1943, sous le nom de "Dupont". Il participa début 1944 à la destruction des pylônes de haute tension, à la récupération de parachutages. Ayant rejoint le maquis de la "Sibérie-Vauxrenard" le 3 juin 1944, il assura les transports d'armes des parachutages de Cormoranche-sur-Saône, ainsi que des éléments envoyés en renfort à Cluny le 11 août, et participa au regroupement des unités en vue de l'attaque de Lyon. Il était titulaire de la Croix du Combattant.

Entrée dans la Résistance dès l'âge de 15 ans au maquis Pierre-Semard (commandé par Francis Guipet), Eliane Bertin exécuta de nombreuses liaisons périlleuses et fut toujours prête pour soigner les blessés et participer au combat contre l'ennemi. Elle était titulaire des Croix de CVR et du Combattant de moins de 20 ans, de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation.

Né en 1920, Maurice Jacquet s'engagea dans l'armée à 18 ans et après un séjour en Afrique du Nord, retourna en France le 27 septembre 1941. Puis il rejoignit la Résistance en Haute-Savoie. Arrêté le 3 juin 1943, incarcéré à Montluc à Lyon le 17 août 1943, il s'évada le 4 octobre 1943 lors de son transfert au camp de Dresen en Allemagne. Il rejoignit la compagnie "Résistance puis s'engagea pour la durée de la guerre. Il était titulaire des Croix de Guerre, de CVR, de la Médaille de la Déportation et Internement.

Marcel Grandjean combattit au maquis de Brancion sous le pseudo de "Marco". Après les opérations de Givry-Barzey, il rejoignit le maquis de Bollongne en Charente, puis fut affecté au regroupement à la Cie "Verdun", sous les ordres du lieutenant Calandre alias "Henri". Il participa à plusieurs actions, en particulier à Boyer, Le Villars, Uchizy, et aux combats de la libération de Tournus, au "Pas Fleuri", le 4 septembre 1944.

Fonctionnaire international à la déclaration de guerre, Daniel Huet-Mercier se réfugia avec ses parents en Alsace pendant l'Occupation. Très jeune, entra dans la Résistance le 1^{er} mai 1944, dans les FTFP de l'Ardeche, à la Cie 7102.

L'ANACR de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition de Roland GERASIME, entré dans la Résistance en 1943, qui participa notamment à la bataille de Cluny le 11 août 1944 et poursuivit la lutte au sein du 4^e bat. de Choc, de Rémy THIVENT, qui rejoignit le maquis de Brancion, fut affecté à la compagnie "Stalingrad" et participa à la libération de Tournus, d'Henri GÖBERT, ancien du maquis de Brancion, et qui lui aussi participa à la libération de Tournus, d'Alfred COURTOIS ("Fredo"), ancien policier qui fut dénoncé par son chef et déporté dans les camps nazis, de François JOLY qui, en 1941, avec plusieurs camarades, installa un atelier clandestin d'imprimerie en Région parisienne, de Pierre DELIAGE.

Stéphane DREIFUSS (Isère)

Né à Munich, Stéphane Dreifuss fut une jeunesse tourmentée. À la fin de 1933, sa famille dut fuir les persécutions antisémites de l'Allemagne hitlérienne et se réfugier en France avec lui, alors âgé de 10 ans. Ses parents furent pris dans la rafle du Vel d'Hiv en juillet 42, déportés, gazés dès leur arrivée au camp. Stéphane réussit à se procurer des faux papiers lui attribuant l'identité d'alsacien (compatible avec son accent germanique) et à trouver du travail. Mais cette identité de ressortissant de l'Alsace annexée lui valut bientôt d'être convoqué par l'armée allemande à Caché en Région parisienne, il participa aux combats de la libération de Paris dans le bataillon FFI du 1^{er} arrondissement, puis s'engagea dans l'armée régulière pour la durée de la guerre avec une identité française et fit la campagne d'Allemagne.

Roger CRUZIN (Gironde)

Roger Cruzin était président de l'Amicale des maquis du Médoc, portant le nom de son chef, Jean Dufour, tombé lors de l'attaque allemande renforcée de la Milice de Vichy le 25 juillet 1944. Il était titulaire des Croix de guerre et de CVR.

Denis CRAVIER, Joseph MAO (Morbihan)

Entré dans la Résistance en novembre 1942, Denis Cravier participa à de nombreux combats de maquis contre l'occupant, dont la destruction de la ligne haute tension à Kerfoum, le combat de Manéfont en Locmalo, Le Rhum, le 5 juillet, le 14 juillet, Kervern-Pleumellau, puis à la libération du secteur de Baud en août 1944, ensuite le Front de Lorient où il commandait un détachement.

Joseph Mao, décédé à l'âge de 80 ans, s'était engagé en février 1944 dans les FTFP sous les ordres de Charles Amas et Emile Bicholot. Il participa à l'accrochage de Kertur-en-Priziac, au parachutage de Kerhusten-en-Ploerdut, au Grah-Coët en Perquen, au parachutage de Groscout-en-Plumellau, puis au combat de Goscourt-en-Plumellau. Le 15 juillet 1944, sa Cie est dispersée et il rejoint le 1^{er} bataillon FFI et le Front de Lorient. Il était titulaire des Croix de Combattant et de CVR.

LOT-ET-GARONNE

L'assemblée générale du comité ANACR de Buzet s'est tenue à Ambrus, avec plus de soixante participants et sous la présidence de Renaud Raoul. Les "Amis" tenaient en même temps leur assemblée. On notait la présence de plusieurs maires, du conseiller général Argacha et de délégués du Bureau départemental, Faux et Pons.

Après la minute de silence en mémoire des derniers disparus, furent rappelés les activités découlant du devoir de mémoire: 8 mai, Cabane des fusillés, Ambrus, Gueyze, Limon et 11 novembre.

Assemblée réussie, après le rapport financier positif de Béteuin et la reconstitution du bureau. La journée s'est terminée par le traditionnel repas à Fargues avec plus de 70 convives.

En passant devant la stèle d'Ambrus, la Banda de Buzet interpréta le "Chant des Partisans".

LOIRE

Une très belle cérémonie s'est déroulée à Roanne à la mémoire de Roger Crivelli vers la maison où il trouva la mort dans la nuit du 4 juin 1943, il y a 60 ans, après s'être défendu en abattant 2 officiers du SD allemand venu l'arrêter, avec une troupe nombreuse.

Aimé Servonnet, dernier survivant du mouvement Franc-Tireur roannais, dont faisait partie Crivelli, rappela de manière poignante le drame.

De nombreux drapeaux étaient présents, ainsi que deux représentants de la municipalité, M. Maisonneuve et Mme Evelynne Armillon-Roussel, des anciens combattants, des membres de l'ANACR et Amis, Mme Belfort, co-présidente de l'ANACR et présidente de l'UNADIF, Mme Fochrenbach de la FNDIRP, Mme Favier et M. Gilbert Duret, vice-président et doyen de l'ANACR.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Louise MONCHAUX, André POIGNANT (Somme)

Louise Monchaux hébergea les agents, assura la sécurité des réunions à son domicile de Mers-les-Bains, collecta de l'argent, se rendit à Amiens chercher des tracts, aida aussi au montage de la Cie "Résistance" de la Commission de ravitaillement du Comité de Libération. Elle était titulaire de la Médaille de CVR, de la Croix du Combattant.

André Poignant, inspecteur des Douanes, fit partie des démineurs dans les dunes de Fort-Maho, mines qui stockées dans un caveau du cimetière puis reprises par les FTP du Vimeu qui les utilisaient pour les sabotages et déraillements. Arrêté et incarcéré à la prison d'Abbeville, il fut libéré avec de nombreux autres résistants par les FTP le 22 juin 1944. Engagé au bataillon FFI 8/2, il participa à la campagne des Ardennes puis à la liquidation de la poche de Saint-Nazaire.

Roger LAULAN, Denis LAPARRA (Lot-et-Garonne)

De 1941 à 1944, Roger Laulan, président du Comité ANACR d'Aiguillon, récemment disparu, fut dans la Résistance active au groupe FTFP d'Aiguillon, une des bases du bataillon Aitur, puis à la compagnie d'état-major FFI du colonel Beck, effectuant missions de liaison, actions de sabotages, réception de parachutages. Denis Laparra, président du comité de Montflanquin et membre du comité départemental de l'ANACR, avait appartenu au groupe Kéber N2, des unités AS Vercy et Corbié en particulier à la réception de divers parachutages qui ont permis d'armer son unité. Il était titulaire des Croix du Combattant et de CVR.

Le Comité ANACR du Lot-et-Garonne a aussi été endeuillé par la disparition de Franck DUMON, ainsi que par celle de René KERVISION, "Ami de la Résistance (ANACR)".

Robert LECA (Loire)

Ancien membre du Comité de Libération de Roanne, Robert Leca né plus.

L'ANACR de la Loire déplore aussi la disparition de Joannes SOTTON, ancien résistante et déporté à Dachau le 5 septembre 1944 et qui sera représenté au val de la Croix d'Honneur et médaille résistante, de M. VALSECCHI, "Ami de la Résistance (ANACR)".

Maurice BOUYOU, Marcelle LANNELLUC, Lucien DUTARD, Edouard PARAVEL (Dordogne)

De retour des Chantiers de Jeunesse, requis pour le STO, Maurice Bouyou, qui vient de disparaître à 81 ans, alors jeune cultivateur de Villefranche du Périgord, rejoignait, à la fin de 1943, le maquis FTP du colonel Guinguin en Haute-Vienne.

Au sein de cette formation, il fut un combattant exemplaire. Lieutenant FFI à la Libération, titulaire d'une médaille de guerre avec étoile de bronze, Croix du Combattant Volontaire 39/45. A sa démobilisation, c'est à la défense de la paysannerie laborieuse qu'il consacra son intelligence et son énergie, au sein des Comités de défense et d'action paysanne, créés sous l'Occupation. Il fera partie de l'organisme qui fut créé au plan départemental le 5 septembre 1944 et qui sera représenté au sein du Comité départemental de Libération.

Enseignante à Javerlhac, puis directrice d'école à Piégut, Marcelle Lannelloc fut pionnière en Dordogne dans la lutte contre le régime de Vichy et l'occupation hitlérienne. Elle fut membre du Comité départemental de Libération de Dordogne au titre d'U.F.F.

Jeune ouvrier, Lucien Dutard avait rejoint avant guerre le PCF et participa aux luttes antifascistes au soutien de la République espagnole, à la protestation contre les accords de Munich. Mobilisé en 1939 au 50^{RI}, il participa à la campagne de France. Les débris de son régiment, en retraite depuis le front de la Somme, se rassemblèrent à Veyrines-de-Domme. C'est là que Lucien Dutard participa, le 14 juillet, devant le monument aux morts de la guerre de 14/18, à une cérémonie significative de refus de la soumission. Dès sa démobilisation, Lucien Dutard s'engagea dans la Résistance, fondant dans la clandestinité un journal au titre symbolique "La Voix de Jacou". Il sera l'un des principaux artisans de la création dans la région de Cadouin du 1^{er} bataillon, commandé par un officier belge, le capitaine Rubens. Après la guerre, il fut des 1945 à l'Assemblée Constituante et à plusieurs reprises jusqu'en 1966 élu député communiste de la Dordogne. Lucien Dutard était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de guerre, médaillé de la Résistance.

De retour au Bugue - où il était né le 9 février 1912 - après la défaite de 40, Edouard Paravel participa aux activités du "Front National". Il sera arrêté le 5 octobre 1941 porteur de tracts de cette organisation. Interné à la prison de Belemme à Périgueux, il sera condamné le 30 octobre par le tribunal militaire à 15 ans de travaux forcés. Transféré le 10 novembre 1941 à la prison de Pau, le 8 décembre à celle de Tarbes, et le 10 octobre 1943 au camp d'Eysses, il participera le 19 février 1944 à la révolte et tentative d'évasion de 1200 détenus du camp. Après l'échec, lui et ses compagnons seront transférés à Compiègne et déportés le 18 juin à Dachau, dont la libération du camp aura lieu le 29 avril 1945. Président départemental de la FNDIRP, Edmond Paravel était Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre du Mérite, titulaire de la C.V.R., Croix de guerre avec palme, médaille militaire.

Pierre GARRIGUES, René MEJEAN, Raymond CAPUT, Marcel CABROL, Aristide ICHARD (Aveyron)

Mobilisé en 1939, fait prisonnier le 22 juin 1940, Pierre Garrigues tenta par deux fois de s'évader. Repris, il fut transféré à Rawa-Ruska où il réussit sa troisième évasion. Traqué, il passa par Berlin avant de gagner la Hollande à Zwalm. Il y milita dans la Résistance jusqu'à la Libération. Vice-président départemental des déportés, internés et résistants, membre du Conseil départemental de l'Office, membre du jury du Concours de la Résistance, de la Commission historique pour la Paix. Pendant plus de 30 ans, il fut délégué départemental du Souvenir français. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, médaille militaire, médaille des évadés, Croix du CVR et de la Résistance hollandaise, officier de l'Ordre national du Mérite.

Le colonel René Mejean, alias "Anatole", était devenu, après le décès de Pierre Montell, alias "Jean-Pierre", le président actif de l'Association des Anciens du Maquis Jean-Pierre, et le resta jusqu'à sa disparition.

Entrée dans la Résistance à Paris dès le printemps 1941, Raymond CAPUT fut agent de liaison du détachement FTFP Paul-Vergnes jusqu'en janvier 1944. Elle mit alors en place une imprimerie clandestine à Bordeaux, rue d'Ornano puis à Sordre l'Abbaye dans une ferme des Landes. Jusqu'à la Libération, elle effectua de nombreuses liaisons dans le sud-ouest avec transport de tracts, de journaux et d'armes légères. Elle fut secrétaire départementale de l'ANACR Aveyron, garante de notre revue "Résistance en Rouergue", et était titulaire de la Croix de CVR.

Demier rescapé de la tuerie de Nuges, Marcel Cabrol était entré très tôt avec quelques camarades de classe du cours complémentaire d'Aubin dans la Résistance au maquis "Marine Vemi" dépendant de l'AS. Marcel participa à la reddition des Allemands qui surveillaient le poste Godin à Aubin. Le 10 août 1944, il tomba avec quatre de ses amis dans une embuscade à Nuges. Au cours du combat, trois d'entre eux furent massacrés par les Allemands et le quatrième sera fait prisonnier. Quant à Marcel, blessé à la jambe, il ne dut son salut qu'en se terrant dans un trou de la falaise, perdant connaissance. L'abbé Bessière et le docteur Escobiat, tous deux résistants, lui donnèrent les premiers soins.

Ancien du maquis d'Ols, le docteur Aristide Ichard, alias "Armengaud" dans la clandestinité, fut chargé du service de santé au maquis. Il participa à la Résistance au sein du 1^{er} bataillon de l'Aveyron. Son nom figure sur les listes de l'unité aveyronnaise ayant rejoint la Première Armée, engagée le 20 février 1945 au 151^{er} RI, à la CC B2 comme lieutenant médecin.

Paulette ATHIEL (Pyénées-Orientales)

Décédée à 80 ans, elle fut courrier régional FTFP de 1943 à fin 1944, et adhéra au Parti communiste clandestin.

Louis PONTICAUD, Roger GIRARD, Raymond DUPUY, Jeanne BEZAUD, André DELÉGER (Haute-Vienne)

C'est en 1943 que Louis Ponticaud rejoignit les FTP de la 2401^e Cie et participa à toutes les actions contre l'occupant jusqu'à la libération de Limoges. Il continua le combat sur le front de Royan où les anciens de la 2401^e perdirent 6 camarades. Il était titulaire des Croix de CVR et du Combattant Volontaire 1939-1945.

Début 1944, Roger Girard n'avait pas encore 17 ans quand il rejoignit le maquis du Savary, près de Blond. Affecté à la Cie 2407 du 1^{er} bataillon FTFP, malgré son jeune âge, il participa aux nombreuses opérations de cette unité. Il était titulaire des Croix du Combattant et de Combattant Volontaire guerre 1939-1945.

Né en 1924, Raymond Dupuy fut confronté dès sa jeunesse au dur labeur du monde agricole. Son engagement dans la Résistance le conduisit dès mars 1944 au sein de la 2414^e Cie FTP. Il participa aux diverses actions de cette unité, aboutissant à la libération de Limoges, notamment le 3 août 1944, au combat meurtrier contre une colonne allemande à Raze. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il fut réformé le 7 mars 1945 pour maladie.

Personnellement, Jeanne Bezaud ne possédait jamais d'arme à feu en dehors du feu de bois dans sa cuisine. Elle ne vécut et ne fit que rarement des liaisons à bicyclette. Les armes de Jeanne Bezaud étaient une autre nature. C'étaient ses talents de cuisinière. On peut la qualifier de "cuisinière du maquis" et à ajouter de lavandière sans parler de l'entretien du linge. Si, au début Georges Guinguin fut le seul à bénéficier de l'hospitalité des époux Bezaud, c'est par dizaines, voire par centaines, que les résistants et maquisards transitaient par la ferme des Roches. Avec sa bonne humeur légendaire que Jeanne les accueillait et assurait leur pitance malgré les restrictions.

L'ANACR de la Haute-Vienne a aussi été endeuillé par la disparition de Berthe CAMAILHAC (87 ans) qui, alors employée à la Préfecture de Limoges, fut un agent de renseignement efficace et précieux de Léon GAUTHIER, qui créa le premier maquis de Résistance à Claux, de Roger LUT, réfractaire au STO et qui début 1944 rejoignit la Résistance et fut incorporé dans l'équipe du capitaine Jean Renaudie, participant à diverses actions dans la région du Mont Garçon, de Paul LASGOREL, qui participa à la Résistance dans le groupe de Julien Rouzier, d'Albert PETAVY.

IL Y A 60 ANS, JEAN MOULIN RÉALISAIT L'UNITÉ DE LA RÉSISTANCE

Ayant travaillé aux côtés de Jean Moulin au Cabinet de Pierre Cot avant guerre, et étant alors devenu son ami, Robert Chambeiron fit partie du premier noyau que "Max" rassembla autour de lui dans la Résistance. Désigné secrétaire adjoint du CNR lors de sa réunion constitutive, c'est un témoin précieux qui répond à nos questions.

Réunir des dirigeants des principaux mouvements, partis politiques et syndicats clandestins de la Résistance avec l'envoyé du général de Gaulle représentait un risque énorme. La réunion de la rue du Four était-elle protégée ?

Robert Chambeiron : Si l'on entend par là la présence d'une équipe de protection à proximité du lieu de la réunion, la réponse est NON. Jean Moulin ne la souhaitait pas. La sécurité de la réunion était en amont, c'est-à-dire dans les conditions de sa préparation.

En dehors de Jean Moulin, de Pierre Meunier et de moi-même, personne - je dis bien personne - n'avait été informé du lieu de la réunion. C'était une précaution indispensable. On ne sait jamais ce qu'on dira en cas d'arrestation, sous la torture : moins on en savait, mieux étaient protégés les autres. Jean Moulin, Pierre Meunier et moi allâmes récupérer chacun des participants à l'endroit qui lui avait été indiqué pour le conduire au 48 de la rue du Four à Paris. C'était un processus un peu long, mais il s'avéra judicieux.

Autre règle de prudence : en aucun cas, ne laissez approcher du lieu de la réunion une personne n'ayant aucune raison d'y participer. Nous nous sommes trouvés deux fois dans ce cas de figure. Notre attitude à tous les deux, Meunier et moi, ne fut certes pas appréciée, mais nous ne cédâmes pas.

Meunier et moi avons assuré la préparation et la sécurité de toutes les réunions du C.N.R. et de son Bureau. De Mai 43 à la Libération, il y en eut des dizaines, une seule avait été protégée. C'est un miracle que ce jour là nous ayons échappé à la catastrophe. Les impondérables, c'est comme les icebergs, on ne les discerne pas toujours à temps.

Combien de temps a duré la réunion du C.N.R. le 27 mai 1943 ?

Robert Chambeiron : Environ deux heures. Mais, pour moi, l'importance de la réunion n'est pas tant dans sa durée que dans le fait qu'elle ait consacré l'union de toutes les forces de la résistance, intérieure et extérieure, indispensable à la reconquête de nos libertés et à la restauration des institutions républicaines.

Outre l'adoption de la résolution adressée au CFLN et à son chef. Y-a-t-il eu d'autres questions abordées lors de cette réunion ? Si "oui" lesquelles ? Quelles décisions organisationnelles ont-elles été prises ?

Robert Chambeiron : Le déroulement de la séance a été décrit dans la plupart des ouvrages consacrés à l'histoire de la Résistance.

Dans un court préambule, Jean Moulin avait précisé le sens de la représentation des partis politiques au sein du C.N.R. et avait, ensuite, donné lecture du message du général de Gaulle. Georges Bidault présenta une résolution dont il avait arrêté les termes avec Jean Moulin, et dont le texte est bien connu. Pierre Villon et André Mercier qui avaient formulé quelques critiques sur le contenu de la résolution Bidault y renoncèrent et le texte en fut adopté à l'unanimité.

L'ANACR EN DEUIL : RAYMOND OFFROY N'EST PLUS

(Suite de la page 1)

Refusant cette vassalisation de la France à l'Allemagne nazie, il rompt avec Vichy en mai 1941. Dans une brochure publiée à Londres en 1941, "Au Service de l'Allemagne - Vichy par lui-même", il dénonce toutes les compromissions du régime de Pétain et appelle les diplomates français à se rallier comme lui à la France Libre et au général de Gaulle. De 1941 à 1943, mettant ses compétences au service de la France libre, il en sera le porte-parole diplomatique à la B.B.C. en même temps qu'il coordonnera les 400 comités de la France Libre à l'étranger.

Nommé en 1943 secrétaire adjoint du Comité Français de Libération Nationale (CFLN), puis en 1944 du Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), il est chargé à ce titre par le gé-

Enfin, le C.N.R. engagea une autre discussion sur l'organisation de la Résistance et les modalités de la lutte. Il décida "de consacrer tous ses efforts à rétablir sur l'ensemble du territoire, et d'abord à l'échelon de la région, l'union étroite des formations représentées au sein du Conseil".

Quelle était "l'ambiance" dans la réunion ? Quels ont été vos impressions et sentiments personnels de cette réunion ?

Robert Chambeiron : Au contraire de ce qui a été parfois écrit, il n'y a jamais eu "d'accrochages". Les participants à cette réunion fondatrice du C.N.R. étaient des hommes conscients de leurs hautes responsabilités. L'appartenance de la rue du Four où se jouait l'avenir de la France n'était pas un préau d'école où se déroulait une réunion électorale.

On a souvent fait référence à la vivacité de certains propos, mais ce qui a toujours dominé les débats c'est la volonté de ne jamais mettre en péril un bilan de trois ans d'efforts et de sacrifices qui débouchait sur une union si ardemment et unanimement souhaitée, parce que l'alternative était simple : s'unir ou disparaître.

Si j'osais paraphraser Goethe, je dirais que le 27 mai 1943 une ère nouvelle s'est ouverte pour la Résistance. Et pour la France.

Comment se fait la dispersion après la réunion de la rue du Four ?

Robert Chambeiron : Pierre Meunier et moi avons quitté la réunion un peu avant qu'elle ne se termine : nous voulions nous assurer que tout était calme dans le secteur. Puis les participants sont partis les uns après les autres, Jean Moulin fermant la marche. Enfin, tout s'était bien passé.

Au lendemain de la réunion du CNR comment s'organise la mise en œuvre des décisions prises, en premier lieu un fonctionnement en tant que "Conseil" ?

Robert Chambeiron : La directive instituant un Conseil national de la Résistance, en dehors du fait, important, déterminant, qu'elle créait ce Conseil ne contenait pas de précisions sur ses conditions de fonctionnement. C'était en quelque sorte, de ce point de vue, une coquille vide qu'il fallait remplir. Pratiquement pour assurer son fonctionnement, le CNR ne disposait que de ses deux secrétaires généraux, qui étaient les plus proches collaborateurs de Jean Moulin depuis 1940 et même bien avant la guerre.

Dès le départ, il est apparu impensable que le CNR puisse avoir un siège fixe. D'autre part, organiser des réunions plénières avec vingt participants, tous recherchés par la Gestapo et la police française, aurait été un suicide. Après l'élection de Georges Bidault, le CNR s'organise. D'un commun accord, eu égard à l'impossibilité de tenir des séances de travail à vingt, un Bureau permanent de cinq membres - Georges Bidault, Pierre Villon, Louis Saillant, Pascal Copeau, Maxime Bloc-Mascart - est constitué, et un mécanisme efficace de liaison avec les non membres du Bureau est mis en place.

ral de Gaulle d'organiser à l'été 1944 le transfert du Gouvernement d'Alger à Paris. De 1944 à 1949, il est chef du Service d'Information et de Presse du Ministère des Affaires étrangères, porte-parole des délégations françaises aux conférences internationales de San Francisco, Londres, Paris, New-York, Washington, Moscou et Genève, qui dessinent le monde de l'après-guerre.

Par la suite, Raymond Offroy poursuivra une carrière diplomatique en Italie, en Thaïlande, au Nigeria, au Mexique, qui sera couronnée par le titre d'Ambassadeur de France.

De 1967 à 1978, Raymond Offroy fut député de Seine-Maritime et parlementaire européen.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur, Rosette de la Résistance.

Le Bureau se réunissait au moins une fois par semaine, parfois deux. Pierre Meunier et moi avions adopté un principe : jamais deux fois au même endroit. Ce qui nous obligeait à une course éternelle aux locaux et ce ne fut pas toujours facile.

Quels sont les rôles du secrétaire général et du secrétaire général adjoint du CNR ?

Robert Chambeiron : Notre rôle n'avait pas été défini par un texte précis. La Résistance ne fonctionnait pas comme un service du ministère de l'Agriculture ou des Ponts et Chaussées. Nous assurons le contact avec les membres du C.N.R. Sous la responsabilité du Président, nous préparions les réunions, en veillant toujours à leur sécurité, établissions les procès-verbaux des débats et des décisions ; et leur transmission aux intéressés.

Au début de 1944, nous pûmes disposer rue de Verneuil d'un local qui avait été mis à notre disposition par un ami de Georges Bidault (et qui n'était connu que de lui, de Meunier et de moi-même) que nous utilisions discrètement une ou deux fois par semaine, pendant une heure ou deux. Ce local nous fut très utile car il fallait limiter au maximum les rencontres trop fréquentes dans les cafés ou les squares.

Avez-vous revu Jean moulin après la réunion constitutive du C.N.R. ? Si oui, quand ? Jean Moulin a-t-il porté des appréciations sur cette réunion et sur ses conséquences ?

Robert Chambeiron : J'ai revu Jean Moulin la veille de son départ pour Lyon. Nous avons dîné ensemble, avec l'une de nos amies. A la vérité, nous n'avons que peu parlé de la réunion du 27. La discussion a porté en grande partie sur la peinture de l'école de Florence. J'ai eu le sentiment que c'était pour Jean Moulin un véritable moment de détente. Surtout qu'il avait fort à faire avec une interlocutrice qui était italienne et spécialiste de la peinture de son pays.

Mais je voulais surtout profiter de ce dîner pour insister, après Pierre Meunier, auprès de Jean Moulin sur le fait que Lyon et la zone Sud devenaient trop dangereux et que Paris lui offrirait certainement des conditions de travail plus faciles pour nous à maîtriser. J'ai eu l'impression que Meunier et moi l'avions convaincu puisqu'il projetait de revenir à Paris vers le 20 juin. D'ailleurs, à l'issue de la réunion du 27 mai, rue du Four, il avait indiqué qu'il comptait réunir le CNR vers le 14 juillet. Les circonstances, hélas, en ont décidé autrement...

Jean Moulin se sentait-il plus particulièrement menacé en ce printemps 1943 ?

Robert Chambeiron : Je pense que oui. Dans un télégramme adressé à Londres, le 7 mai 1943, Jean Moulin écrivait : " Je suis maintenant recherché à la fois par Vichy et la Gestapo qui, en partie, grâce aux méthodes de certains éléments des mouvements, ignorent rien de mon identité et de mes activités. Je suis bien décidé à tenir le plus longtemps possible, mais si je disparaissais, je n'aurais pas le temps matériel de mettre au courant mon successeur "

Il n'y a d'ailleurs pas qu'en zone Sud que des résistants bavardaient à tort et à travers...

Qui a organisé techniquement la réunion de Caluire ?

Robert Chambeiron : Ce ne devait pas être un bon technicien ! A la vérité, je ne sais pas qui s'est chargé de l'organisation matérielle de la réunion. Ce que l'on peut dire, c'est que la rencontre de Caluire a été un anti-modèle.

Jean Moulin disposait à Lyon d'un secrétariat très étoffé, cinq ou six personnes placées sous la responsabilité de Cordier. C'est au plus haut niveau du secrétariat qu'aurait dû être assurée l'organisation de la réunion : recherche du local, points de rendez-vous des participants, strict contrôle de la liste des participants. Or, d'après ce qu'on sait, l'adresse du Dr. Dugoujon était connue d'au moins trois participants. Personne ne s'est inquiété de savoir ce qu'Hardy venait faire à Caluire. Il y a dans la tragédie de Caluire à la fois, au moins un coupable, et un ou plusieurs responsables.

Le rôle d'Hardy n'est plus contestable : il est coupable.

Mais la responsabilité de Bénouville est écrasante : il savait que son ami Hardy avait été entre les mains de la Gestapo et il l'a envoyé, sciemment, à la réunion ; lui choisissant d'aller se marier à Toulouse, le jour de la réunion de Caluire. Il est indéfendable.

Les responsables du secrétariat de Jean Moulin sont demeurés étrangement discrets. Ont ils jamais eu le sentiment que s'ils s'étaient inspirés de ce qui avait été fait à Paris le 27 mai, Moulin et ses compagnons auraient sans nul doute échappé à la Gestapo ?

L'arrestation de Jean Moulin a-t-elle été rapidement connue au sein de la direction du CNR ?

Robert Chambeiron : Jean Moulin a été arrêté le 21 juin. Le lendemain Cordier en a informé Meunier. Georges Bidault a été averti ainsi que d'autres responsables. La nouvelle s'est vite répandue, mais dans un cercle restreint.

Sa mort a-t-elle été connue avant la Libération ?

Robert Chambeiron : Au mois d'octobre 1943, Laure Moulin, qui était à Montpellier, reçut la visite d'un émissaire de la Gestapo l'informant de la mort de son frère Et c'est le 2 mai 1944, que Laure Moulin reçut un acte de décès qui spécifiait que le préfet Jean Moulin était décédé le 8 juillet 1943 à Metz. Mais ce n'est qu'après la Libération que les Français apprirent le martyre et le rôle de l'unificateur de la Résistance.

Comment la direction du C.N.R. réagit-elle ?

Robert Chambeiron : Avec le CNR, Jean Moulin avait réussi à bâtir un édifice solide. Mais sa disparition retarda de deux ou trois mois la mise en fonctionnement du CNR. Jean Moulin laissait un vide immense, mais il fallait bien continuer. La victoire n'était pas encore acquise.

Incontestablement, dans l'entourage du général de Gaulle, on souhaitait que le successeur de Jean Moulin soit désigné par Londres. Mais cette façon de voir n'était pas partagée par les membres de la Résistance intérieure, Bouchinet-Serreilles, que Londres avait désigné comme adjoint de Moulin, n'avait pas le charisme nécessaire pour s'imposer à la Résistance Intérieure : il était arrivé de Londres en mai 1943 et, bien que cela n'enlève rien à ses mérites, il manquait d'expérience en face d'hommes qui étaient "au charbon" depuis trois années.

Ce fut Georges Bidault qui fut désigné comme Président, après consultation de chacun des membres du CNR. Je pense que ce fut un bon choix.

Le fait que le CNR ne soit plus présidé par le représentant de Londres était-il de nature à introduire un élément conflictuel dans les rapports Londres-CNR ?

Robert Chambeiron : On pouvait le craindre. Mais ce ne fut pas le cas : de la désignation de Bidault à la libération de Paris, et même au delà, le représentant de de Gaulle fut toujours associé aux discussions aux Prises de décisions du CNR. Il n'y eut pratiquement qu'une exception je parle d'une exception qui mérite d'être rappelée. C'est au moment de la trêve à Paris le 20 août 1944. Il y eut un désaccord sérieux entre le CNR et les représentants de de Gaulle. Mais ces derniers furent sensibles aux arguments du CNR et se rallièrent à sa position. La trêve fut rejetée.

Dans ses "Mémoires de Guerre", le général de Gaulle écrit que cette idée de la trêve lui avait laissé une fâcheuse impression.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

FRANCE D'ABORD

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE
REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 9 €
Etranger 12 €
Abonnement de soutien 15 €
Le numéro 2 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60